



Liberté . Égalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA PROSPECTIVE,
DE L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Programme « Ordi 2.0 »

3^{ème} volet : Mise en place, sous présidence française, d'une initiative européenne en faveur de l'« e-inclusion »

Une conférence ministérielle sera organisée les 30 novembre, 1 et 2 décembre 2008, sous présidence française, à Vienne, pour proposer des initiatives européennes permettant de réduire la fracture numérique. Ces dernières pourront s'inspirer notamment des initiatives lancées le 23 juin 2008 par le Ministre pour favoriser à l'échelle européenne le don d'ordinateurs par les entreprises à leurs salariés ou mettre en place la labellisation d'une filière européenne de reconditionnement des ordinateurs usagés.

Le déploiement d'une société de l'information pour tous (e-Inclusion) est en effet l'un des axes prioritaires de la stratégie de Lisbonne pour une croissance et des emplois durables.

L'initiative i2010

Adoptée le 8 juin 2005, le plan d'action i2010 « Une Société de l'information européenne, pour la croissance et l'emploi », est le nouveau cadre stratégique de la Commission européenne, définissant les orientations politiques pour la société de l'information et les médias. i2010 doit contribuer aux principaux objectifs de Lisbonne et coordonner l'action des États membres pour relever les défis liés à la société de l'information. Aussi, les principaux objectifs de ce plan d'action correspondent au développement d'une société de l'information fondée sur l'inclusion, offrant des services publics de grande qualité et améliorant la qualité de la vie pour l'ensemble des citoyens de l'Union Européenne. Cette action constitue l'une des priorités de la stratégie de Lisbonne modifiée afin de renforcer la cohésion sociale, économique et territoriale de l'Union européenne.

L'initiative européenne sur la e-Inclusion

Pour atteindre ces objectifs, le plan i2010 propose une initiative européenne sur la e-Inclusion couvrant l'égalité des chances, les compétences en TIC et les fractures numériques régionales. Réunis à Riga (Lettonie) en juin 2006, les ministres de l'Union européenne dans une déclaration commune se sont engagés à favoriser l'accès à l'Internet pour tous et notamment en direction des populations rencontrant des difficultés économiques, sociales ou des problèmes liés à l'âge et au handicap. Cette conférence marque la clôture de l'initiative européenne proposée par la Commission européenne de 2008 en matière d'« e-Inclusion ».

Dans la Déclaration de Riga les ministres ont fixé plusieurs objectifs pour 2010 pour favoriser la participation de tous à la société de l'information :

- Diviser par deux le nombre de personnes n'utilisant pas Internet dans les groupes menacés d'exclusion (personnes âgées, handicapées, ou sans emploi) et mettre en place, dès 2008, des actions dans le domaine de l'« alphabétisation » numérique afin de réduire les disparités.
- Assurer la couverture d'au moins 90 % du territoire européen à l'Internet haut débit.
- Rendre accessible l'ensemble des sites publics.
- Mettre en place des recommandations sur les normes d'accessibilité et des approches communes qui pourraient devenir obligatoires pour les marchés publics d'ici à 2010.

La Conférence de Vienne

Pour prolonger la conférence de Riga, une conférence ministérielle sur la e-Inclusion sera organisée, dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne à Vienne, les 30 novembre, 1 et 2 décembre. Cette manifestation conjointement organisée par les autorités françaises et autrichiennes sera l'occasion d'apprécier l'évolution et l'efficacité des différentes politiques d'inclusion numérique mises en œuvres par les États membres.

Elle permettra enfin d'évaluer l'état d'avancement des objectifs de Riga en particulier sur les thèmes :

- **De la lutte contre « l'illectronisme » ;**
- **De l'essor de la couverture des territoires en infrastructures numériques.**
- **Du « bien vieillir » grâce aux technologies de l'Information ;**
- **De la prise en compte du handicap pour l'accès et l'usage des services numériques ;**
- **De la prise en compte de la diversité culturelle et des différences ethniques ;**

1 200 représentants des gouvernements, des universités, des industriels et des associations sont attendus lors de cette conférence.